

Objectif

- Permettre aux contractants de BOFAS de s'enregistrer lors d'une visite sur site.
- Le collaborateur de BOFAS :
 - o est informé de qui est présent sur le chantier, et à quel moment ;
 - o peut consulter la liste des présences par numéro de demande.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- BOFAS a associé chaque numéro de demande au contractant concerné, auquel ont été liés des utilisateurs spécifiques ONSITE.
- Une fois l'utilisateur activé par BOFAS, un mot de passe est envoyé à l'aide d'un E-mail automatique. Vérifiez dans les SPAMS !

Si l'utilisateur n'a pas encore installé l'application, il peut trouver le lien pour les appareils Android sur Google Play Store et pour les appareils iOS sur Apple Store, et en cliquant dessus, il arrivera directement au bon endroit.

Lorsque l'application est installée, l'utilisateur doit utiliser son nom d'utilisateur et son mot de passe pour se connecter. L'utilisateur ne peut pas modifier lui-même son nom d'utilisateur ou son mot de passe.

- En arrivant sur le chantier, l'utilisateur voit apparaître la demande la plus proche du chantier en début de liste. L'utilisateur peut débiter sa visite de chantier. Le collaborateur de BOFAS sait alors immédiatement que l'utilisateur en question est présent sur le site. Un minuteur permet à l'utilisateur de connaître la durée de sa présence sur le chantier.
- S'il n'y a pas de couverture réseau sur le site, l'appareil de l'utilisateur mémorisera l'heure de début et l'heure de fin. Ces données seront transmises à BOFAS dès que l'utilisateur pénétrera dans une zone où il y a à nouveau une couverture suffisante.

- En quittant le chantier, l'utilisateur peut stopper sa visite. Il n'a pas besoin de se déconnecter. Si l'utilisateur veut mettre l'application en arrière-plan, il suffit de simplement la faire glisser. La session en cours continue alors à fonctionner en arrière-plan. La durée de la session s'affiche lorsque l'application est à nouveau ouverte.
- La session sera fermée automatiquement si elle est ouverte depuis plus de 8 heures ou si elle n'a pas été arrêtée avant 23h45. Il est alors supposé qu'il s'agit d'une erreur. L'utilisateur recevra alors automatiquement un E-mail qui l'informe du problème, lui demandant de prendre contact avec le CP de BOFAS.
- Il peut arriver que l'utilisateur ait oublié son mot de passe. Un nouveau mot de passe peut être demandé à partir de l'application. Après avoir cliqué sur « Mot de passe oublié ? » et saisi une adresse E-mail, l'utilisateur reçoit un E-mail dans lequel BOFAS vérifie s'il a effectivement demandé un nouveau mot de passe.



- Après avoir cliqué sur « ici », l'utilisateur reçoit le message suivant, en même temps qu'un nouvel E-mail lui est envoyé avec le nouveau mot de passe.



Il est également possible de prendre contact avec un collaborateur de BOFAS par téléphone, afin que ce dernier transmette un nouveau mot de passe par mail à l'utilisateur concerné.

Langue

- La langue des E-mails que l'utilisateur reçoit est la langue de l'utilisateur telle que définie chez BOFAS.
- La langue des applications dépend de la langue de l'appareil (smartphone).